



# MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**#FRANCERELANCE** : Transformation numérique  
des collectivités territoriales – Présentation des  
dispositifs

---

# 1. Rappel sur les fonds France Relance - transformation numérique de l'État et des territoires



**#FRANCERELANCE** : 500 millions d'euros pour la transformation numérique de l'État et des territoires pilotés par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :

- ✓ Un fonds « **Innovation et transformation numérique** » (ITN – 8 thèmes), doté de **292 M€** dont **88 M€** pour les collectivités locales
  - ✓ Un fonds « **Sac à dos numérique de l'agent public** » (SNAP – 5 thèmes), doté de **208 M€**
-

# LE FONDS « INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE »

Objectif : stimuler l'innovation et accélérer la transformation numérique de l'État et des territoires

ITN	Montants	Pilote	Type
ITN1 : Dématérialisation de qualité ITN2 : Nouvelles politiques numériques ITN3 : Extensions territoriales ITN4 : Professionnalisation numérique ITN5 : Vie de la donnée ITN6 : Innovation	94 M€	DINUM	AAP et / ou Guichet selon les ITN

ITN 7 : Transformation numérique des collectivités territoriales - 3 axes :

– Axe 1 : Co - construction de solutions numériques	30 M€	ANCT	Autre
– Axe 2 : Projets de grande ampleur / FranceConnect & API	24 M€	DINUM	AAP / Guichet continu
– Axe 3 : Guichets Territoriaux (=> Ingénierie, déploiement, accompagnement ou formation au numérique )	34 M€	DITP	Guichet déconcentré
– Axe 4 : Cybersécurité	60 M€	ANSSI	Autre

ITN8A : Stratégie de contact omnicanale	104 M€	DITP	AAP
ITN8B : Pilotage de l'action publique prioritaire			
ITN8C : Efficience des services publics			

## 2. Présentation du FITN7 (axes 1,2 et 4)



## ITN7 – Axe 1 : co-construction de solutions numériques (pilote ANCT)

- **Enveloppe nationale** : 30 millions d'euros - **Pilotage** : ANCT et incubateur des territoires
  - **Cibles** : collectivités et groupement de collectivités
  - **Objectif**: identifier et accompagner le déploiement d'une dizaine de solutions numériques (développement de nouveaux services numériques ou accélération du déploiement de services numériques existants)
  - **Démarche et calendrier** :
    - 25 janvier - 15 mars : consultation en ligne pour recueillir les besoins et les services existants
    - 15 mars - 15 avril : vote sur les propositions
    - 15 avril - 31 mai : expression d'intérêt pour devenir « territoire référent »
    - 31 mai - 30 juin : lancement des projets lauréats
  - En savoir plus : <https://incubateur.anct.gouv.fr/relance/>
  - Télécharger le mode d'emploi: [http://incubateur.anct.gouv.fr/pdf/ConsultationNationale\\_ModeDEmploi.pdf](http://incubateur.anct.gouv.fr/pdf/ConsultationNationale_ModeDEmploi.pdf)
-

## ITN7 – Axe 1 : co-construction de solutions numériques (pilotage ANCT)

- **Exemples de besoins parmi les 276 propositions**

- <https://mon.incubateur.anct.gouv.fr/processes/transformation-numerique/f/5/>

- mise en place d'un chatbot pour améliorer la relation avec les usagers (appui à la recherche d'informations et appui à la réalisation de démarches en ligne)
  - bureau virtuel collaboratif sécurisé pour améliorer les relations entre élus et agents (parage de fichier, espaces de travail partagés, messagerie instantanée, co-édition de documents, signature électronique, etc.)
  - mise en œuvre de plateforme de données partagées
  - gestion intelligente des arrêtés et des délibérations municipales sur tout le parcours

- **Exemples de solutions existantes parmi les 200 propositions**

- <https://mon.incubateur.anct.gouv.fr/processes/transformation-numerique/f/2/>

- plateforme de participation citoyenne
    - bureau virtuel des agents et des élus
    - outil Numeri-score d'auto-évaluation du niveau de maturité numérique des collectivités
    - chatbot pour répondre aux demandes des usagers
    - plateforme pour faciliter le compostage collectif en ville
-

## ITN7 – Axe 2 : AAP pour des projets de grande ampleur

- **Enveloppe nationale** : 24 millions – **Pilotage** : DINUM

- **Trois appels à projets nationaux**

cible : collectivités ou groupement couvrant 1 département ou une population d'environ 500 000 habitants  
ouverture : 25 janvier 2021 > clôture : 28 mai 2021

1. AAP dématérialisation : création ou amélioration de services aux usagers, mise en accessibilité numérique ou en conformité au RGAA, mesure de la satisfaction usagers / observatoire, optimisation d'une démarche sur mobile, etc.

> <https://france-relance.transformation.gouv.fr/b78b-ameliorer-l'experience-usager-dans-une-demarch/>

2. AAP « usage de la donnée » pour mieux piloter les territoires et développer une culture de la donnée : tableaux de bord de pilotage, utilisation de l'IA pour améliorer un service à l'utilisateur ou optimiser le traitement de dossiers, open data / ouverture de jeux de données territoriales, archivage électronique, etc.

> <https://france-relance.transformation.gouv.fr/dbbc-developper-l'utilisation-de-la-donnee-dans-vot/>

3. AAP « coopération avec les partenaires et usagers » : plateformes d'échange pour améliorer la politique d'insertion économique, plateformes de soutien à la formation continue, plateformes citoyennes, applications de signalement de mobiliser urbain à réparer, mise en relation de l'administration avec des citoyens volontaires, etc.

> <https://france-relance.transformation.gouv.fr/7fa8-developper-la-collaboration-avec-vos-ecosyste/>

---



## ITN7 – Axe 2 : Guichet France Connect & API

### ➤ **1 guichet national**

cible : toute collectivité ou structure de mutualisation sans seuil de population minimum

ouverture : 25 janvier 2021 > clôture : 30 septembre 2022

#### 2 volets :

- France Connect : intégration ou déploiement de France Connect sur un portail en ligne et faciliter la connexion des usagers
- API : utilisation les données mises à disposition par l'État (API nationales disponibles dans le catalogue [api.gouv.fr](https://api.gouv.fr)) pour simplifier les démarches en ligne locales, en évitant aux usagers de saisir des données déjà connues des administrations

#### modalités de candidature

- > ticket forfaitaire de 5000 euros TTC par projet
  - > mise en production dans les 12 mois après attribution des fonds
  - > une personne à temps plein ou partiel pour porter le proje
  - > <https://france-relance.transformation.gouv.fr/e13a-deployer-franceconnect-et-utiliser-les-api-na/>
-



## ITN7 – Axe 4 : cybersécurité

- **Enveloppe nationale (pilotage ANSSI)** : 136 millions pour Etat, collectivités territoriales et tout organisme au services de citoyens, en particulier dans le domaine de la santé, du social, de la formation et de l'information,
- dont **60 millions pour les collectivités territoriales**

**Objectif**: élever le niveau de cybersécurité des systèmes d'information existants

- Parcours de cybersécurité

- > cible : collectivités territoriales et organisme au service de citoyens (établissements publics)
- > objectifs : réalisation de diagnostics de sécurité jusqu' à la sécurisation des systèmes d'informations et sensibilisation (prise en charge à 100% par l'ANSSI avec des prestataires UGAP)
- > offre de service : un parcours adapté selon les ressources (présence ou non d'un référent SSI) et les enjeux (sécuriser, se préparer à agir, prendre les devants ou prendre une longueur d'avance)
- > expérimentation en cours : montée en puissance dès avril 2021, pour une phase opérationnelle à l'été 2021

<https://www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/le-volet-cybersecurite-de-france-relance/securiser-le-socle-numerique-de-letat-des-collectivites-territoriales-et-des-organismes-au-service-des-citoyens/les-parcours-de-cybersecurite/>

---

## ITN7 – Axe 4 : cybersécurité

### - Appels à projet

> cible : collectivités territoriales et organismes au service de citoyens (établissements publics) avec un niveau de maturité avancé ou renforcé

> objectif : soutien ponctuel de projets de cybersécurité (déploiement de solutions de sécurité, détection, cyberdéfense automatisée) avec une prise en charge partielle par l'ANSSI (30 % avec plafond max de 100000 euros)

> <https://www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/le-volet-cybersecurite-de-france-relance/securiser-le-socle-numerique-de-letat-des-collectivites-territoriales-et-des-organismes-au-service-des-citoyens/les-appels-a-projet/>

### - Appui à la mise en place de CSIRT (centres de réponse d'urgence aux incidents cyber)

> cible : conseils régionaux

> objectif : soutenir la création de CSIRT (hotline à destination des entreprises et collectivités pour traiter les urgences et conseiller sur les démarches à effectuer) via un accompagnement financier et méthodologique (programme d'incubation)

> <https://www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/le-volet-cybersecurite-de-france-relance/securiser-le-socle-numerique-de-letat-des-collectivites-territoriales-et-des-organismes-au-service-des-citoyens/le-programme-d-incubation-des-csirt-regionaux/>

**Contact ANSSI en Occitanie : [occitanie@ssi.gouv.fr](mailto:occitanie@ssi.gouv.fr)**

---

# 3. Zoom sur le guichet territorial déconcentré (ITN7 - axe 3)

## ELEMENTS DE CADRAGE

- **Enveloppe nationale** : 34 millions au niveau national, soit 4 millions pour l'Occitanie
  - **Pilotage** : préfets de région et de département
  - **Cibles** : petites ou moyennes collectivités non éligibles aux enveloppes nationales
  - **Objectif**: soutenir l'ingénierie, le déploiement, l'accompagnement ou la formation au numérique des collectivités
  - **Financement** jusqu'à 100 % du coût du projet
  - **Calendrier** : ouverture du guichet le 25 janvier 2021
  - **Conditions d'éligibilité** :
    - dépenses éligibles : prestations d'ingénierie, conseil, accompagnement, développement ou formation
    - **pas de financement de dépenses de personnel ni de l'achat d'équipements informatiques**
    - résultats tangibles d'ici fin 2022
    - priorité aux projets numériques ayant un effet sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale
-

## VOLET 1 - 3.a : accompagnement à la conception ou mise en œuvre de projets de transformation numérique

- **objectifs** : développer ou améliorer un service en ligne, dématérialiser une procédure, etc.
  - **type de prestations**:
    - études (diagnostics, définitions de stratégie ou de feuille de route),
    - accompagnement au développement, à l'intégration ou au déploiement d'une solution numérique, conduite du changement (exemple : adapter l'organisation et les process à la dématérialisation des actes d'urbanisme, accompagnement d'équipes impactées par la dématérialisation d'une procédure)
  - **Pilotage** : préfet de département
  - **Candidature** : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fitn7-axe-3-guichets-territoriaux>
-

## VOLET 1 - 3.b : acculturer ou former des agents territoriaux au numérique

- **objectifs** : faciliter la montée en compétences et l'appropriation d'outils numériques, structuration interne d'une offre de formation au numérique
  - **type de prestations**: dispositifs de sensibilisation, d'appropriation de méthodes et d'outils, de formation, de certification (ingénierie pédagogique)
  - **exemples de projets** : ateliers d'inclusion numérique, évaluation des compétences numériques des agents, valorisation de compétences
  - **Pilotage** : préfet de département
  - **Candidature** : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fitn7-axe-3-guichets-territoriaux>
-

## VOLET 1 - 3.c : financement de projets de transformation numérique ayant un impact sur la relation aux usagers

- **objectifs** : financer des démarches et des outils qui transforment les relations de l'administration aux usagers
  - **type de prestations**: appui à la conception de parcours-usagers et à la scénarisation d'organisations, développement d'outils ou de services numériques qui gèrent des interactions avec des usagers
  - **exemples de projets** : plateformes de téléphonie, serveur vocal interactif, CRM, plateformes citoyennes / budget participatif, chat, refonte de sites internet, etc.
  - **Pilotage** : préfet de département
  - **Candidature** : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fitn7-axe-3-guichets-territoriaux>
-



## VOLET 2 - 3.d : financement de projets d'innovation en lien avec des laboratoires d'innovation

- **objectifs** : encourager les partenariats collectivités / laboratoires pour financer des projets d'innovation, notamment dans le cadre de contrats signés ou en cours de signature avec l'État (contrat de transition écologique, contrat local de sécurité, contrat de convergence et de transformation, contrat de pays, etc.)
  - **exemples de projets** : simplification et dématérialisation de démarches, développement d'outils pour accompagner des publics vulnérables, lutte contre le non-recours, mise en place de laboratoires mobiles, etc.
  - **Pilotage** : préfet de région
  - **Candidature** : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fitn7-axe-3-projet-appuye-par-un-laboratoire-d-inn>
-